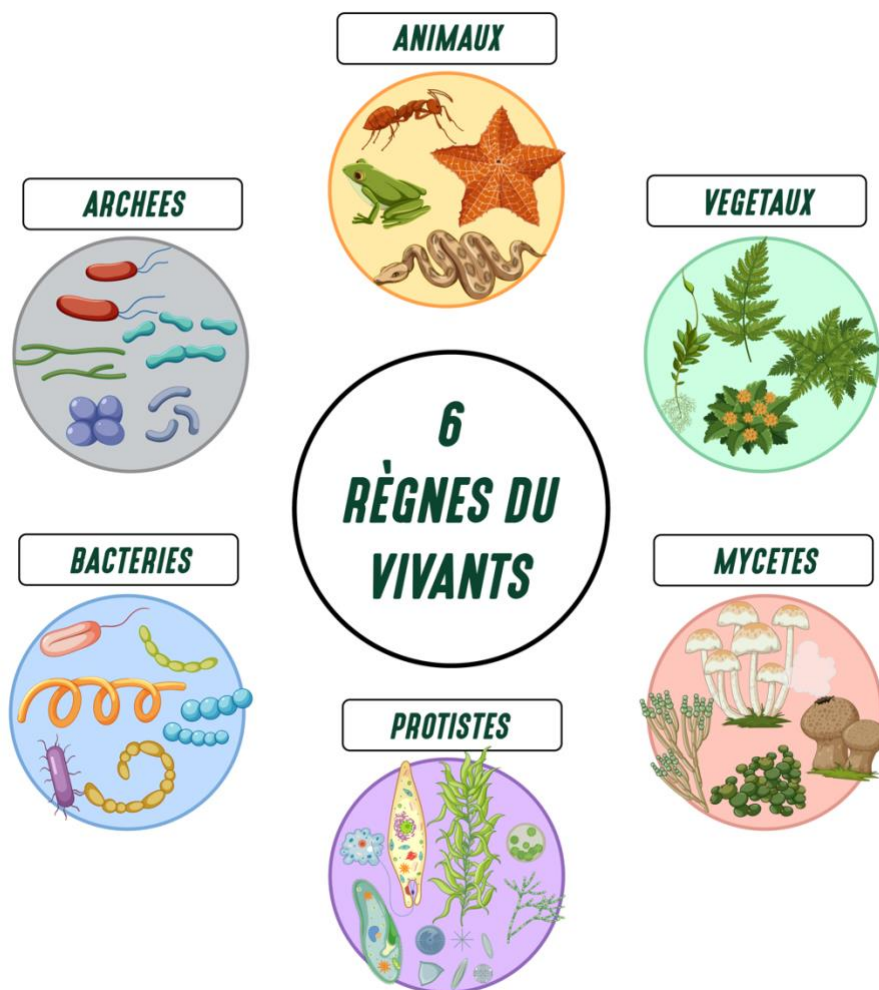


# COURS 6

## LE VÉGÉTAL : LA SOURCE DU GRAAL

Posons-nous la question de savoir d'où vient le contenu d'une huile essentielle.  
La réponse n'est pas étonnante, mais il convient tout de même de le préciser : les huiles essentielles viennent du monde végétal.  
C'est d'ailleurs ce qui fait que ces huiles essentielles sont si mystérieuses bien que puissante.  
Car oui, la plante contient toute l'intelligence de milliards d'années d'évolution.

Sur notre belle planète, il existe 6 règnes :



- **ARCHÉES**

Ce sont des microorganismes unicellulaires procaryotes ou, autrement dit, des êtres vivants constitués d'une cellule unique qui ne comprend ni noyau, ni organites, tout comme les bactéries.

Ce sont les championnes de l'extrême car elles peuvent vivre dans des conditions dantesques, comme les sources chaudes volcaniques.

- **BACTERIES**

Organismes vivants microscopiques sans noyaux (tout comme les archées). Généralement unicellulaires, la plupart des espèces de bactéries ne vivent pas de manière individuelle mais bien en colonies.

Un exemple qui pourrait vous étonner : la bactérie « Lactobacillus casei » qui est présente dans la boisson lactée Actimel.

A savoir que certaines bactéries présentent dans nos organismes sont indispensables à notre survie.

- **PROTISTES**

Les protistes forment un groupe extrêmement disparate qui rassemble les êtres vivants constitués d'une seule cellule (unicellulaires, par opposition aux plantes, champignons et animaux pluricellulaires) à noyau distinct (eucaryotes, par opposition aux bactéries ou procaryotes, dont la cellule ne possède pas de noyau).

- **MYCETES**

Aussi appelé le règne des Fungi, c'est le règne des champignons.

- **VEGETAUX**

Le règne végétal comprend les embranchements Chlorophyta (algues vertes), Bryophyta (mousses), Pteridophyta (fougères), Coniferophyta (conifères) et Magnoliophyta (plantes à fleurs).

- **ANIMAUX**

Dont nous faisons partie.

Le règne végétal est divisé en embranchements et représente plus de 800 000 espèces répertoriées !

Seulement 10 % des espèces végétales synthétisent des principes volatils (ou éléments qui se vaporisent dans l'air), dont 17 810 espèces à usage santé. Ces plantes sont appelées plantes aromatiques.

Elles ont été classées en familles, dont les plus connues sont :

- Les Lamiaceae                      ➡ Lavande, menthe
- Les Abietaceae                    ➡ Les conifères
- Les Asteraceae                   ➡ Camomille, grande absinthe, soucis, estragon, ...
- Les Apiaceae                     ➡ Cerfeuil, livèche, carotte, ...
- Les Myrtaceae                    ➡ Eucalyptus, tea tree, ...
- Les Zingiberaceae               ➡ Gingembre, curcuma, cardamome, ...
- Les Rutacea                       ➡ Agrumes, rue officinale

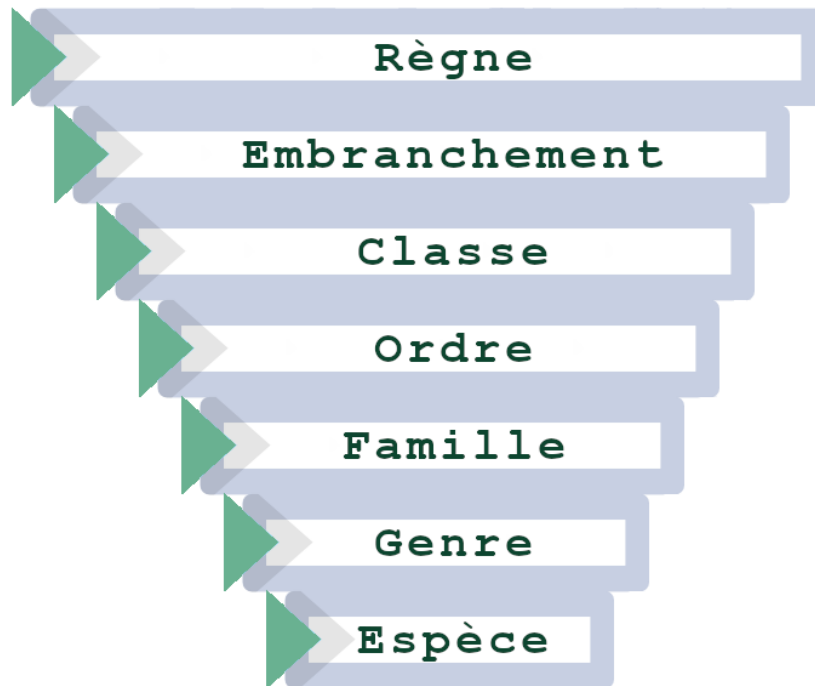
## LA TAXONOMIE

Rien pour le règne végétal, nous parlons de centaines de milliers d'espèces, elles-mêmes issues de milliers de genres, etc...

Il fallait bien pour tout cela une organisation pour pouvoir s'y retrouver. C'est ainsi qu'a été pensée la taxonomie ou la classification des vivants.

C'est une science qui décrit les organismes vivants et les regroupe en taxons.

Cela permet de les identifier en les nommant, puis de les classer.



L'astuce pour mémoriser est de retenir le mot « RECOFaGE ». Chaque lettre fait référence à une catégorie spécifique :

Règne, Embranchement, Classe, Ordre, Famille, Genre, Espèce et Sous-Espèce.

De cette taxonomie est née la nomenclature binominale.

C'est le système international de classification des plantes

Elle existe depuis 1753 grâce à Carl Von Linné, un naturaliste suédois, qui avait besoin de nommer, mettre en ordre, et classer le vivant.



Cette nomenclature binominale est très simple et est écrite en latin pour décrire les plantes selon le genre et l'espèce (+ la variété de la plante aromatique).

### **Exemple avec la lavande :**

Sur les flacons de l'huile essentielle de lavande officinale, ou lavande vraie, vous trouverez l'indication *Lavandula angustifolia*.

Son genre étant *Lavandula* (lavande) et son espèce étant *angustifolia* (officinale ou vraie).

Alors que pour la lavande aspic, il sera indiqué *Lavandula latifolia*.

On voit donc que c'est bien le même genre *Lavandula* (lavande), mais que c'est son espèce qui change : *latifolia* (aspic).